



HAL
open science

Licence Langues étrangères appliquées

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues étrangères appliquées. 2017, Université de Lorraine. hceres-02026955

HAL Id: hceres-02026955

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026955v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence

Langues étrangères appliquées

Université de Lorraine

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Arts, lettres et langues

Établissement déposant : Université de Lorraine

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence *Langues étrangères appliquées* (LEA) de l'université de Lorraine (UL), résultant de la fusion des mentions existant auparavant à Metz et Nancy, propose une formation approfondie en deux langues étrangères, dont obligatoirement l'anglais, allié aux langues suivantes : allemand, espagnol, italien, chinois, polonais ou russe. La formation est dispensée, au sein d'un département *Langues et cultures étrangères*, sur les deux sites de Nancy et Metz pour les spécialités Anglais-Allemand, Anglais-Espagnol, Anglais-Italien, et uniquement à Metz pour la spécialité Anglais-Chinois ainsi qu'à Nancy pour les spécialités Anglais-Polonais et Anglais-Russe. L'enseignement s'y fait en « présentiel ». La spécialité Anglais-Arabe a été ouverte en formation à distance.

Un grand choix de troisième langue, rendue obligatoire dans le cursus, est proposé. L'ouverture de la mention *Anglais-chinois* en 2009-2010 complète un panel orienté vers les langues d'Europe du Nord et de l'Est. La formation en langues étrangères est couplée à une formation en matières dites de spécialisation (gestion, fiscalité, technique de commerce international, marketing, droit, interprétation, etc.) fixées en fonction du choix de parcours par l'étudiant.

La fusion des deux sites a réuni deux formations LEA antérieures complémentaires (commerce et gestion d'entreprise). La traduction est un débouché naturel pour des étudiants possédant trois langues vivantes, dont une langue rare.

Analyse

Objectifs

La licence *Langues étrangères appliquées* (LEA) de l'université de Lorraine propose une formation visant à l'acquisition de compétences plurilingues solides dans les domaines du commerce international, de la gestion d'entreprises et de la traduction spécialisée.

Elle vise à dispenser une formation de base multilingue, incluant obligatoirement l'anglais, dans des domaines professionnels très variés : gestion, techniques du commerce international, marketing et traduction ainsi qu'interprétariat.

Le multilinguisme est assuré par le couplage, avec l'anglais en langue de base, d'une seconde langue au choix parmi un large panel comprenant également des langues « rares » ou encore peu enseignées en France.

La formation vise à une spécialisation professionnelle progressive, et ce grâce à l'attribution d'un nombre croissant de crédits ECTS (European Credit Transfer System) aux unités d'enseignement (UE) de professionnalisation.

Au vu de la complexité de la formation, l'objectif premier ne peut être la professionnalisation immédiate à la sortie de la licence LEA. Cependant, 14% des étudiants entrent avec succès sur le marché du travail à l'issue de la licence. L'immense majorité (85%) poursuit ses études en Master LEA de l'UL, prouvant ainsi la bonne adéquation entre la licence et les masters proposés à l'UL.

Organisation

La mention LEA propose un choix de deux langues principales, dont l'anglais et une 3^{ème} langue, étudiées tout au long de la licence organisée en trois parcours : *Affaires, commerce et échanges internationaux* ; *Environnement international, gestion d'entreprise*, et enfin *Traduction spécialisée*. La licence LEA est délivrée sur les deux sites (Metz et Nancy) pour les spécialités Anglais-Allemand, Anglais-Espagnol, Anglais-Italien, uniquement à Metz pour la spécialité Anglais-Chinois et uniquement à Nancy pour les spécialités Anglais-Polonais, Anglais-Russe et Anglais-Arabe. Cette dernière spécialité se fait uniquement via un enseignement à distance (ERUDI - Études et Ressources Universitaires à Distance).

Les deux parcours *Affaires, commerce et échanges internationaux* et *Environnement international, gestion d'entreprise* attirent peu ou prou le même nombre d'étudiants, ce qui prouve la pertinence de ce double choix ; le parcours *Traduction spécialisée* est ouvert à partir du semestre 5 (S5) seulement, ce qui est un choix tout à fait judicieux et donne aux futurs traducteurs le temps d'acquérir les connaissances techniques nécessaires en commerce et gestion. Le flux se répartit de manière très équilibrée entre les trois parcours (1/3, 1/3, 1/3).

L'attention apportée aux langues non enseignées dans le secondaire se marque par la création d'une section « grands débutants » en russe et en polonais. Le partage entre cours à distance et cours en présentiel est intéressant. La multiplication des collaborations avec les instituts de langue ainsi que le système d'Etudes et ressources universitaires à distance (ERUDI) qui propose des enseignements de langue à distance ont permis cette étonnante diversité. La bonne collaboration avec les instituts de langue sur le site de Nancy a permis la mutualisation de nombreux enseignements de langue avec la licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* et explique l'offre très complète en langues 2 et 3.

La fusion des deux sites a été accompagnée par une harmonisation des contenus d'enseignement à la suite de nombreuses réunions entre les collègues de Nancy et Metz.

Positionnement dans l'environnement

Positionnement dans l'environnement universitaire du Grand Est

L'étude de l'environnement montre clairement les spécificités de l'université de Lorraine dans l'offre du Grand Est : elle regroupe le plus d'étudiants et offre le plus de parcours bi-langues sur ses deux sites et à distance pour le couple Anglais-Arabe, qui n'est proposé nulle part ailleurs en France. En plus de l'offre classique (anglais-allemand/espagnol/italien), elle se démarque en proposant le russe, le polonais, le chinois et l'arabe comme langue B en plus de l'anglais. En outre, son exigence en matière de stage (minimum huit semaines) la place parmi les plus ambitieuses au niveau régional. La formation se positionne également face à des formations plus courtes comme celle des Brevets de technicien supérieur (BTS) et plus longues (écoles de commerce).

Positionnement dans l'environnement socio-économique du bassin lorrain

Dans toutes les années de la licence (de la première année ou L1 à la troisième année ou L3), quelques cours sont donnés par des professionnels (par exemple, le droit par un avocat, la traduction par des traducteurs professionnels, etc.). Par ailleurs, des interventions de professionnels sont organisées de façon régulière par les enseignants dans différents cours. Outre ces cours assurés par des vacataires professionnels, des visites régulières ont lieu au Parlement Européen à Bruxelles et à Strasbourg, à la Banque Centrale Européenne, ainsi qu'à la Chambre de Commerce à Paris, sous l'égide de projets de master auxquels les étudiants de licence peuvent participer. Des liens ont été établis avec les entreprises de la région qui emploient régulièrement des stagiaires de la formation. De nombreux projets personnels et professionnels (PPP) permettent aux étudiants de participer à l'organisation d'événements associatifs de la région.

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique est répartie sur les deux sites de Nancy et Metz et se divise selon les aires culturelles avec adjonction de personnels dans les disciplines non-linguistiques (droit, commerce, informatique...). On dénombre peu de professeurs (cinq pour l'ensemble) et une trentaine de maîtres de conférences au total. Le recours à des vacataires, notamment pour des disciplines comme les troisièmes langues (néerlandais, luxembourgeois) se conçoit sans problème. Les vacataires effectuent 13% du volume horaire global. Le recours à des enseignants du secondaire (professeurs agrégés ou PRAG / professeurs certifiés ou PRCE) est important : ils constituent environ la moitié de l'équipe pédagogique.

Les responsabilités pédagogiques, nombreuses, sont réparties dans toutes les catégories mais reposent essentiellement sur les maîtres de conférences et les PRAG / PRCE. Il est globalement peu fait appel à des professionnels extérieurs (au maximum 6% du volume horaire en première année, et de façon plus importante à Nancy qu'à Metz).

L'équipe de direction se compose essentiellement de deux responsables de mention, de directeurs des études/responsables d'équipe pédagogique d'année, et de coordinateurs pour les différents blocs disciplinaires (langue A anglais ; langues B allemand, espagnol, italien, polonais, russe, chinois ; matières d'application). Par ailleurs, le département a nommé des responsables ERASMUS. Les responsables de mention assurent le pilotage général sur le plan administratif (coordination des services et des emplois du temps, jurys d'examen et suivi post-jurys...) et pédagogique (réorientation et admission et validation d'acquis, suivi de cas particuliers, gestion des évaluations et de la commission consultative/commission paritaire...).

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Les effectifs globaux sont stables, légèrement supérieurs à 1000 étudiants sur les deux sites (487 pour Metz en 2016, 583 pour Nancy). Les effectifs sont aussi stables au sein de chaque année. On note une légère augmentation dans la plupart des spécialités, à l'exception de l'italien, en léger recul. L'allemand et l'espagnol représentent l'essentiel (environ 70%) des étudiants. L'arabe langue B, enseigné à distance, a trouvé son public (un public plus âgé et déjà diplômé) et ses effectifs augmentent. Les effectifs de l'allemand sont également en légère hausse malgré la désaffection pour cette langue dans le secondaire.

Les taux de réussite en deuxième année de licences (L2) et surtout en L3 sont très élevés. S'ils varient légèrement d'une langue à l'autre, ils sont supérieurs à 90% en L3. Le problème principal se situe comme souvent en L1. L'équipe explique la relative faiblesse du taux de réussite (entre 47 et 57% selon les années, avec des taux de passage supérieurs, autour de 63% en 2014) par l'hétérogénéité des entrants, de droit, notamment en provenance de séries du secondaire qui ne forment pas de façon adéquate aux langues (bacs professionnels, bacs technologiques). En revanche les bacs littéraire et économique et social fournissent des candidats correctement formés. Cette interprétation repose sur des tableaux très détaillés de taux de réussite par filière d'origine qui font état de taux extrêmement bas pour les bacheliers professionnels, notamment.

L'insertion professionnelle à l'issue de la troisième année ne concerne qu'environ 14% des étudiants. Leur insertion professionnelle correspond aux objectifs qualitatifs, mais il est difficile de se prononcer sur l'aspect quantitatif à cause de la faiblesse des chiffres.

La grande majorité des étudiants (plus de 80%) poursuit ses études en master, soit à l'université de Lorraine, soit ailleurs en fonction des projets.

Place de la recherche

Deux écoles doctorales (Stanislas et Fernand Braudel) ainsi que huit laboratoires sont en appui de la formation, principalement par l'affiliation des enseignants-chercheurs intervenant dans la formation. La finalité de la licence est avant tout professionnalisante, et le nombre relativement faible d'enseignants chercheurs se prête mal à l'exposition à la recherche, malgré un certain nombre d'initiatives (organisation de conférences, colloques, etc. parfois en lien avec les enseignements) auxquelles les étudiants sont conviés.

Cela étant, l'essentiel de l'exposition à la recherche se fait par la pratique au sein des travaux demandés dans le cadre des enseignements (recherche documentaire) avec une sensibilisation importante au problème du plagiat. Malgré un cadre (licence et non master, LEA et non Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales LLCER) et des contraintes (relativement peu d'enseignants-chercheurs) marginalisant l'exposition des étudiants à la recherche, l'équipe initie les étudiants à un type de recherche appliquée par le biais d'études de cas (par exemple recherches encouragées sur des sujets liés au commerce international comme la problématique complexe du *Trans-Atlantic Free Trade Agreement* TAFTA) et invite régulièrement les étudiants à des tables rondes auxquelles participent des professionnels.

Place de la professionnalisation

La professionnalisation est au cœur des préoccupations de l'équipe et elle apparaît clairement dans l'offre pédagogique dès la première année. Elle prend la forme d'une sensibilisation aux métiers auxquels la formation prépare (à travers le Projet Professionnel et Personnel, notamment), mais aussi des compétences, linguistiques, communicationnelles ou techniques qui sont enseignées. Les enseignements de « matières d'application » sont nombreux et progressivement valorisés au niveau des crédits ECTS.

Le concours du Service d'Orientation et d'Insertion Professionnelle, en appui de la formation, est bien pensé et bien détaillé. En semestre 5 (S5), l'accent est mis sur l'aide à la recherche de stages.

Les étudiants sont sensibilisés à la création d'entreprise, qui peut donner lieu à un stage en tant qu'étudiant entrepreneur. Il est fait état d'un certain nombre de créations d'entreprises par des étudiants qui se sont pérennisées.

La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est particulièrement claire, à la fois détaillée et réaliste.

Place des projets et des stages

Les enseignements de pré-professionalisation (PPP) sont bien développés, à tous les niveaux de la licence (aux semestres impairs : S1, S3 et S5).

Le stage est conçu à juste titre comme le point focal des trois années de formation et comme l'occasion d'une mise en pratique de l'ensemble des compétences acquises en amont. Il doit être de huit semaines minimum et concerne 95% des étudiants, de préférence à l'étranger dans la limite de ce que les bourses à la mobilité permettent, une contrainte dont l'équipe fait état. Une possibilité d'offrir un stage facultatif en L2 est à l'étude.

L'ensemble du processus, en amont (trouver le stage) comme en aval (rapport et soutenance en langue étrangère, le tout pour neuf ECTS sur les 30 du Semestre 6) est clairement détaillé. Les entreprises partenaires sont présentées comme fidèles et bien intégrées à la formation (l'une d'elle, autrichienne, se déplace chaque année sur le site pour présenter ses activités). Une majorité de stages a lieu en Espagne, en Allemagne, en Italie et au Luxembourg.

Le fait que la responsabilité des stages soit confiée à une seule personne ne garantit cependant pas que la connaissance du milieu professionnel apportée par les rapports de stage soit divulguée à l'ensemble des enseignants de langue

Place de l'international

L'international est au cœur de la formation LEA à plusieurs égards : principalement par la langue d'enseignement qui correspond à l'aire culturelle concernée, à l'éventail de langues proposées en LV3, notamment, et aux contenus dispensés. Un autre aspect important mis en valeur par l'équipe est la dimension interculturelle, qui constitue une composante importante pour les professions auxquelles la formation prépare.

La mobilité Erasmus est encouragée et la formation propose un large panel de 52 universités partenaires en Europe mais aussi hors Europe.

La mobilité Erasmus concerne environ 40% des étudiants de L3, ce qui constitue un léger progrès par rapport au dernier quadriennal (36%). Par ailleurs, il y a un nombre important d'étudiants Erasmus entrants. Il y a un responsable Erasmus par pays qui gère à la fois les étudiants entrants et sortants.

L'équipe dit s'efforcer de trouver de nouveaux partenaires pour pallier l'offre assez faible dans les pays anglophones. Elle pourrait avantageusement se tourner vers l'Ecosse ou l'Irlande qui n'imposent pas les mêmes contraintes de réciprocité de flux que l'Angleterre et permettent de faire partir plus d'étudiants que l'on en reçoit, mais aussi vers certaines universités d'Etat aux Etats-Unis.

A ces chiffres il faut ajouter qu'environ 50% des stages sont faits à l'étranger (Colombie, Espagne, Luxembourg, Autriche, Allemagne, Argentine, Canada, Royaume-Uni...). Le dossier ne précise pas dans quelle mesure ce chiffre recoupe les 40% d'Erasmus ou s'y ajoute.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Le recrutement se fait de droit pour les néo-bacheliers. Les étudiants provenant de séries générales ont des taux de réussite largement supérieurs à ceux des étudiants provenant de séries technologiques, comme le montre bien le suivi détaillé de cohortes.

Des passerelles existent mais elles sont limitées du fait des parcours en langues. L'enseignement généraliste permet des réorientations. Les départs en fin de L2 sont compensés par les arrivées en début de L3.

La formation se prête mal à la Validation des acquis de l'expérience (VAE) et aucun cas ne s'est présenté au cours des dernières années.

En matière d'aide à la réussite, différents dispositifs de remédiation et de tutorat sont mis en place notamment en L1 pour faire face à l'hétérogénéité des entrants, mais ils ne sont pas suffisants pour pallier les lacunes de certains étudiants. La L1 est également l'occasion de mises à niveau en expression française et en culture générale.

Il faut également signaler un dispositif d'aide à la réussite non conventionnel : les enseignants s'efforcent de s'adapter à l'emploi du temps chargé et compliqué des étudiants confrontés à la nécessité de mener de front travail alimentaire et études. Ils offrent donc des parcours mixtes en présentiel et en non-présentiel pour un certain nombre de spécialités (comme l'Anglais-Polonais ou l'Anglais-Arabe). La prise en compte des situations et contraintes particulières s'est révélée salutaire (aménagements pour étudiants salariés ou handicapés).

Modalités d'enseignement et place du numérique

L'essentiel de l'offre de la formation est dispensé en présentiel, mais offre un certain nombre d'outils connexes aux cours : sites internet dédiés pour l'information externe et interne, directement en lien avec la formation disciplinaire et ses débouchés ; mise en ligne de plus en plus systématique des supports de cours sur la plateforme ARCHE et utilisation croissante des fonctionnalités de celle-ci (logiciel anti-plagiat, questionnaires, sondages, remise de devoirs, etc.).

Certains enseignements se font uniquement à distance (par exemple certaines UE de Polonais, ou la spécialité Anglais-Arabe sur la plateforme ERUDI) via les cours en ligne.

Il est fait état d'une méthode pédagogique par projets, d'études de cas et de pédagogie inversée, ce qui fonde la nature « innovante » de la formation en matière pédagogique.

Le numérique fait l'objet d'une certification C2i (Certificat informatique et internet) nationale classique, du recours à la plateforme ou Espace numérique de travail (ENT) « ARCHE » et à des sites Internet répartis sur les serveurs des différents sites (Nancy et Metz). Par ailleurs, l'utilisation des salles équipées pour l'informatique semble poser des problèmes liés à la vétusté et à l'insuffisance de matériel, ainsi qu'à des difficultés techniques (wifi insuffisant). Aucune de ces limites n'est imputable aux équipes pédagogiques : elles relèvent de l'investissement général de l'université. Le numérique est aussi l'objet d'une formation à certains outils informatiques liés à la pratique professionnelle.

Evaluation des étudiants

Les systèmes de compensation sont relativement nombreux (entre notes d'une même UE, entre moyennes d'UE par semestre, entre moyennes de semestres d'une même année) et sont finalement très généreux, trop même selon l'équipe, dans la mesure où ils permettent le passage au niveau supérieur d'étudiants présentant par exemple des lacunes dans une des deux langues. De ce fait, les bons taux de réussite masquent en partie la générosité des systèmes de compensation. Des modifications visant à mieux refléter le niveau réel des étudiants, et à empêcher des passages indus seraient souhaitables. Par ailleurs, la longueur exigée pour les rapports de stage (20 pages) est un peu faible.

Les jurys sont constitués d'abord par site, puis en jurys bi-sites.

Suivi de l'acquisition de compétences

Un portefeuille de compétences numérisé a été mis en place au niveau du S3, en accord avec les exigences du monde professionnel. Il s'agit du LORFOLIO, logiciel régional qui permet une plus grande visibilité pour les étudiants auprès des employeurs de la région.

Dans la filière Anglais-Allemand, la progression de l'acquisition des compétences linguistiques est suivie grâce à la mise en place d'un système de lexique. Dans les filières pour lesquelles les cours ont été mis en ligne, un suivi personnalisé des étudiants a été mis en place.

Le supplément au diplôme, s'il existe, n'a pas été versé au dossier d'autoévaluation de la mention.

Suivi des diplômés

Le suivi des diplômés est effectué par un service commun, la Délégation à l'aide au pilotage et à la qualité (DAPEQ), qui fournit de nombreux documents en annexe (globaux et par langue). Un certain nombre de réseaux sociaux (LinkedIn, Facebook) sont mis utilement à profit et permettent de garder des contacts et de procéder à des échanges entre diplômés et étudiants. De ce fait, le lien entre étudiants et anciens est à la fois maintenu mais aussi susceptible d'interactions. Les enseignants s'efforcent également de compléter les données quantitatives de la DAPEQ par un suivi personnalisé des anciens.

Selon le témoignage des enseignants, une majorité d'étudiants sur le pourcentage faible qui décide d'entrer dans la vie active trouve un emploi conforme à leur formation à la suite du stage professionnel obligatoire.

Une large majorité d'étudiants diplômés du LEA (85% des poursuites d'études) s'oriente vers le master LEA de l'UL. Une petite minorité s'oriente vers d'autres masters à orientation linguistique et donc ancrés dans le domaine Arts Lettres et Langues - ou proches de celui-ci (Plurilinguisme européen et interculturalité, Université de Strasbourg).

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

La licence LEA de l'UL est très avancée sur la voie des procédures d'autoévaluation, prenant en compte à la fois les évaluations du Conseil de perfectionnement et les informations fournies par les évaluations d'enseignement réalisées par les étudiants sur le système ERUDI. La formation a mis en place une procédure d'évaluation des enseignements par les étudiants par année de diplôme (globale mais aussi par enseignant, de manière informelle). Pour l'enseignement à distance, l'évaluation des enseignements se fait par le biais d'un outil spécifique (SEVAQ).

Le conseil de perfectionnement est principalement constitué des responsables de l'équipe pédagogique (responsables d'année et de blocs disciplinaires) auxquels s'ajoutent quelques représentants étudiants et du monde socio-professionnel. Il se réunit une fois par an (2015 et 2016). Il faut noter qu'il est commun aux licence et master LEA.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Les objectifs de la formation ont été mis en œuvre de façon remarquable. Le spectre de l'offre linguistique est large.
- L'enseignement à distance pour les filières Anglais-Polonais et Anglais-Arabe permet d'élargir le recrutement d'étudiants hors du bassin lorrain mais apparaît également comme une solution pour les étudiants salariés.
- On constate un très bon suivi des étudiants entrants et sortants.
- L'équipe pédagogique semble soudée et partage de manière équitable un grand nombre de responsabilités.
- Le problème du double site est bien géré.
- Les taux de réussite en L1 et L2 sont supérieurs à la moyenne nationale en LEA.
- Un réseau étendu et solide avec le monde socio-professionnel environnant a été construit.

Points faibles :

- Le choix des matières d'application apparaît parfois un peu trop éclectique.
- Le système de compensations est un peu trop généreux.
- La proportion d'enseignants-chercheurs est un peu faible.
- L'offre de mobilité étudiante en pays anglophones est insuffisante.

Avis global et recommandations :

Il s'agit d'une excellente formation qui réalise la majorité de ses objectifs, dans la mesure où ceux-ci sont posés de manière réaliste et où l'effort d'innovation pédagogique est important. Les enseignants ont su pallier le problème du nombre grandissant d'étudiants salariés en introduisant des formations totalement ou partiellement à distance. Il serait souhaitable que ce type de mélange de « présentiel » et de formation à distance s'étende à l'ensemble des spécialités.

La formation gagnerait toutefois à bénéficier d'équipements informatiques plus adaptés : il semble nécessaire de renforcer l'équipement informatique et la qualité du réseau wifi.

L'équipe pourrait utilement se tourner vers l'Ecosse, l'Irlande ou les universités d'Etat américaines qui ne pratiquent pas le principe de réciprocité, ceci afin d'accroître les possibilités de mobilité étudiante vers des destinations anglophones.

Enfin le système de compensations devrait être repensé, de façon à ne plus laisser passer en année supérieure des étudiants au niveau jugé insuffisant dans l'une des langues étudiées.

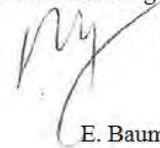
Observations de l'établissement

L'équipe enseignante souhaite apporter un éclairage supplémentaire aux remarques, reprises à la fin dans les « Points faibles » :

1) Bien que le choix des matières d'application paraît parfois trop éclectique, cette offre de formation ouverte s'avère intéressante pour les étudiants : elle leur permet en effet de découvrir des domaines variés et par conséquent les aides dans leurs choix d'orientation post-Licence. Le taux d'insertion dans des Master UL autre que LEA prouve que les étudiants profitent de cette ouverture.

2) Nous sommes entièrement d'accord sur le fait que le système de compensations est parfois trop généreux, ce qui découle de l'application de la règlement nationale. Une solution consisterait à rétablir une note plancher par UE avant compensation, seul moyen qui par le passé évitait l'écueil de valider des étudiants dont le profil n'était en rien pluridisciplinaire, mais qui nécessiterait une évolution de la réglementation.

Le Vice-Président en charge de la Formation



E. Baumgartner